

Étude : L'attrait de l'école la plus près : proximité et fréquentation des écoles primaires de langue française dans les provinces maritimes

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 14 février 2024

En 2021, dans les provinces maritimes, près des trois quarts (72 %) des enfants admissibles à l'instruction en français et en âge de fréquenter l'école primaire fréquentaient ou avaient fréquenté par le passé une école primaire de langue française. Cette proportion était plus élevée parmi les enfants dont au moins un parent parlait en français le plus souvent à la maison (92 %) et parmi ceux vivant plus près d'une école de langue française (francophone) que d'une école de langue anglaise (anglophone) (89 %).

Ces résultats sont tirés d'une nouvelle étude diffusée aujourd'hui et intitulée « [L'attrait de l'école la plus près : proximité et fréquentation des écoles primaires de langue française dans les provinces maritimes](#) ».

À partir des données du Recensement de 2021 et de la Base de données ouvertes sur les établissements d'enseignement de 2022, l'étude permet d'examiner le rôle que joue la proximité des écoles anglophones et francophones dans la fréquentation des écoles de langue française dans les provinces maritimes. Comme l'école primaire est un lieu d'apprentissage et de socialisation charnière dans la vie des jeunes enfants, la fréquentation d'écoles de langue française est importante pour la transmission intergénérationnelle et la préservation de la langue.

La plupart des enfants admissibles à l'instruction en français résident à moins de 10 km d'une école primaire francophone

L'emplacement de l'école par rapport au domicile familial joue un rôle central dans le choix d'une école, celui-ci influant sur le temps de navettage, de même que le mode de transport utilisé. La proximité des écoles est même le motif le plus fréquemment invoqué par les parents pour expliquer la fréquentation d'une école de langue anglaise par les enfants admissibles à l'instruction en français hors Québec.

Dans les provinces maritimes, la majorité des enfants admissibles à l'instruction en français résidaient à proximité d'une école primaire francophone. En 2021, les trois quarts (75 %) de ces enfants résidaient à moins de 10 km de l'école primaire francophone la plus proche, et près du quart (24 %) se trouvaient dans un périmètre inférieur à 2 km.

Une plus grande proportion d'enfants admissibles à l'instruction en français résidaient plus près d'une école primaire francophone (51 %) que d'une école anglophone (49 %). C'était plus particulièrement le cas dans les municipalités où au moins la moitié de la population avait le français comme première langue officielle parlée. Dans ces municipalités, 89 % résidaient plus près d'une école francophone que d'une école anglophone.

Ils étaient également plus susceptibles de se trouver à proximité d'une école primaire francophone lorsque les parents parlaient français à la maison. En effet, les enfants dont au moins un parent parlait le plus souvent français à la maison étaient près de quatre fois plus susceptibles (69 %) de résider plus près d'une école primaire francophone que d'une école anglophone comparativement aux enfants dont aucun parent ne parlait français à la maison (18 %).



La fréquentation des écoles francophones est fortement influencée par la langue d'enseignement de l'école primaire la plus proche du domicile familial

En 2021, la majorité (72 %) des enfants admissibles à l'instruction en français fréquentaient ou avaient fréquenté par le passé une école de langue française dans les provinces maritimes. Le reste des enfants avaient soit participé à un programme d'immersion en français (10 %), soit n'avaient tout simplement pas été scolarisés en français (18 %).

Une proportion plus élevée d'enfants admissibles à l'instruction en français avaient fréquenté une école de langue française lorsque l'école primaire la plus proche du domicile était francophone (89 % par rapport à 56 % lorsque l'école la plus proche était anglophone).

La fréquentation des écoles francophones variait peu en fonction de la distance entre le domicile et l'école francophone la plus proche, lorsque l'école la plus proche était francophone. Toutefois, le taux de fréquentation diminuait considérablement lorsque l'école la plus proche du domicile était anglophone. Par exemple, la proportion des enfants admissibles à l'instruction en français qui avaient fréquenté une école de langue française atteignait 87 % lorsque l'école primaire la plus proche était francophone et située à moins de 2 km du domicile familial, mais s'établissait à 69 % lorsqu'une autre école primaire — celle-ci anglophone — était située encore plus près, à l'intérieur du même périmètre de 2 km.

La langue la plus souvent parlée à la maison par les parents est le facteur qui a le plus d'influence sur la fréquentation des écoles francophones

Bien que la fréquentation des écoles francophones soit fortement influencée par la langue d'enseignement de l'école primaire la plus proche du domicile familial, la langue la plus souvent parlée à la maison par les parents était le facteur le plus fortement associé à la fréquentation de ces écoles.

En effet, la grande majorité (92 %) des enfants admissibles à l'instruction en français avaient fréquenté une école de langue française lorsqu'au moins un des parents parlait le plus souvent en français à la maison, comparativement à moins du tiers (29 %) chez ceux dont aucun des parents ne parlait français à la maison.

Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Accédez rapidement aux données du bout des doigts en téléchargeant l'[application StatsCAN](#), accessible gratuitement à partir des boutiques d'applications [App Store](#) et [Google Play](#).

Note aux lecteurs

Sources des données

Les renseignements sur les enfants admissibles et leurs parents proviennent du questionnaire abrégé du Recensement de la population de 2021 et portent sur les personnes vivant au sein de ménages privés dans les logements privés occupés. L'emplacement des écoles primaires et leur langue d'enseignement ont été déterminés à partir de la Base de données ouvertes sur les établissements d'enseignement (2022) de Statistique Canada. Cette base de données comporte des renseignements portant sur la langue de l'administration scolaire dont relève chaque école publique.

Population cible

Cette étude porte uniquement sur les enfants admissibles à l'instruction dans une langue officielle minoritaire selon l'un ou l'autre des critères suivants de la Charte canadienne des droits et libertés : avoir un parent de langue maternelle française, ou avoir un parent ayant fréquenté une école primaire de langue française dans son enfance.

Cette étude porte précisément sur les enfants qui étaient en âge de fréquenter la maternelle ou l'école primaire (élémentaire). Il s'agit des enfants âgés de 5 à 11 ans au 31 décembre 2020 (nés entre 2009 et 2015) à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse, en âge d'être en maternelle ou à l'école primaire jusqu'en sixième année. Au Nouveau-Brunswick, il s'agit des enfants âgés de 5 à 10 ans au 31 décembre 2020 (nés entre 2010 et 2015), en âge d'être en maternelle ou à l'école primaire jusqu'en cinquième année. Dans cette province, l'école élémentaire n'est pas de la même durée dans les systèmes scolaires francophone et anglophone. Cette étude porte donc sur les enfants néo-brunswickois considérés en âge de fréquenter l'école primaire dans les deux réseaux.

Méthodes

La fréquentation est le pourcentage d'enfants admissibles d'âge scolaire qui fréquentaient ou avaient fréquenté, au Canada, une école de langue française pendant au moins une année entre le moment où ils ont atteint l'âge de fréquenter l'école primaire et la collecte des données du Recensement de 2021.

Les distances entre le lieu de résidence des enfants admissibles et les écoles les plus près correspondent à la distance entre le point milieu (centroïde) du pâté de maisons (îlot de diffusion) où réside l'enfant et les coordonnées exactes des écoles publiques les plus proches. Ces distances ont été calculées à partir d'un logiciel de systèmes d'information géographique et ont été obtenues en suivant le réseau routier, à partir du Fichier du réseau routier de Statistique Canada. Les enfants dont le lieu de résidence n'est pas connecté par la route à la fois à une école primaire francophone ou anglophone (par exemple, sur une île qui n'est pas reliée par un pont au reste de la province) ne font pas partie de l'étude.

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [3901](#) et [5301](#).

L'article intitulé « [L'attrait de l'école la plus près : proximité et fréquentation des écoles primaires de langue française dans les provinces maritimes](#) » est maintenant accessible dans *Regards sur la société canadienne* ([75-006-X](#)).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).